



**ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC**

**RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC**

**QUE** l'Assemblée nationale dénonce les récents empiètements du gouvernement fédéral dans les champs de compétence du Québec;

**QU'**elle dénonce le refus du Nouveau Parti Démocratique, du Parti conservateur du Canada et du Parti libéral du Canada de reconnaître le principe du respect des champs de compétence du Québec et d'accorder un droit de retrait avec pleine compensation au Québec lors d'un récent vote à la Chambre des communes du Canada;

**QU'**elle affirme que le pouvoir de dépenser du fédéral contrevient à l'esprit de la constitution canadienne et limite le Québec dans sa capacité à faire ses propres choix.

**COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 1<sup>ER</sup> MAI 2024.**

Québec, ce vingt-et-unième jour de mai 2024

**ARIANE BEAUREGARD**

**Directrice de la séance et de la procédure parlementaire  
Assemblée nationale**

